

Commission des Finances

Date : 07.05.2019

Service : Département des finances et du logement

Sujet : PR-1350_Comptes 2018 de la Ville de Genève

Question 10 : Un-e commissaire demande quel est le coût de la structure temporaire installée au Parc des Eaux-Vives ?

Réponse : Le coût de la structure temporaire installée au Parc des Eaux-Vives du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019 a été de 167'900 CHF pour cette période-là.

Le 20 mai 2019